



L'unité kangourou a été ouverte afin de ne pas vous séparer de votre bébé qui a besoin de soins. Cette unité est située au 2^e étage du PFME au niveau de la Maternité et est sous la responsabilité du service de Néonatalogie (situé au 1^{er} étage du PFME). Comme pour le séjour en maternité, vous aurez prévu votre trousseau et celui votre enfant.

Votre enfant nécessite des soins et une surveillance particulière, il va être hospitalisé dans l'unité kangourou, sur décision du pédiatre et avec votre accord. Votre présence auprès de lui est nécessaire pendant toute la durée de son hospitalisation. Vous pourrez réaliser certains soins auprès de votre enfant accompagnés de la puéricultrice ou de l'auxiliaire puéricultrice de l'unité.

FONCTIONNEMENT DE L'UNITÉ :

- Vos soins seront assurés par les sages femmes, les infirmières, les aides soignantes et les médecins de la maternité. Vous pourrez les contacter en utilisant la sonnette.
- Votre enfant sera suivi par les pédiatres et les puéricultrices de l'unité Kangourou. Vous pourrez les contacter en appelant le poste 39 335 depuis le téléphone de votre chambre.
Les nouvelles de votre enfant vous seront données par le pédiatre et par la puéricultrice en fonction de leurs compétences respectives.
Vous participerez aux soins (bain, changes, alimentation) avec l'aide de la puéricultrice ou de l'auxiliaire puéricultrice.

Pour la sécurité et le calme de votre enfant, les visites sont réglementées :

Papa peut venir voir maman et son bébé quand il le veut et participer aux soins s'il le désire. A compter du troisième jour d'hospitalisation les grands-parents sont autorisés à rentrer dans la chambre de l'enfant, toujours en la présence d'un des deux parents, à condition de respecter le nombre maximal de deux personnes dans la chambre et de respecter le confort et le rythme de vie d'un bébé et d'une maman qui vient d'accoucher.

De même, les visites de la fratrie doivent rester limitées. Les heures de visite sont de 14h à 19h et d'une durée maximale d'une heure.

Pour les autres visiteurs, les visites se dérouleront hors du service (esplanade, cafétéria).

Pour la sécurité de votre bébé, vous devez toujours prévenir la puéricultrice ou l'auxiliaire puéricultrice si vous êtes amenée à quitter votre chambre.

Lors de votre séjour, si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de rencontrer l'assistante sociale ou le psychologue.

LA SORTIE :

Les médecins qui assurent votre suivi et celui de votre enfant se coordonnent pendant toute la durée du séjour et valideront la sortie. Les infirmières de consultation de néonatalogie peuvent vous aider à organiser le suivi de votre bébé.

Je déclare avoir pris connaissance du fonctionnement et m'engage à rester dans l'unité, le temps qui sera nécessaire au suivi de mon enfant.

Signature du Soignant :
A Montivilliers le,

Signature de la maman :
A Montivilliers le,
(Signature suivie de la mention Lu et Approuvé)